

COMMENT CONTACTER EUROP ASSISTANCE FRANCE ?

CIE DES COMMISSAIRES ENQUETEURS

PLURIEL TOURISME

Séjour du 22/04/2014 au 29/04/2014

**Vous êtes victime d'une maladie, d'une blessure,
d'un accident nécessitant
l'intervention d'EUROP ASSISTANCE**

Pour bénéficier des garanties de votre contrat, il est impératif de contacter, **préalablement avant toute intervention, EUROP ASSISTANCE FRANCE**, à l'écoute 24 heures sur 24 :

- *De la France* :
 - par téléphone au 01.41.85.85.85
 - par télécopie au 01.41.85.85.71
- *De l'étranger* :
 - par téléphone au 33.1.41.85.85.85
 - par télécopie au 33.1.41.85.85.71

N'omettez pas :

- de préciser votre nom, prénom et éventuellement votre adresse,
- d'indiquer le pays, la ville ou la localité dans lesquels vous vous trouvez,
- de préciser l'adresse exacte (N°, rue, hôtel éventuellement, etc) et surtout le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre.
- de communiquer votre numéro de contrat :

N° 52035505

Rappelez-le systématiquement lors de toutes vos relations ultérieures avec **EUROP ASSISTANCE**.

Aucune intervention ne sera prise en charge par EUROP ASSISTANCE FRANCE si elle n'a pas fait l'objet d'un accord préalable de la direction médicale d'EUROP ASSISTANCE FRANCE

Document non contractuel

Europ Assistance :

SA au capital de 35 402 785 € - Entreprise régie par le Code des Assurances - 451 366 405 RCS Nanterre. Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers - Tél. : 01 41 85 86 86 - Fax : 01 41 85 83 08